

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01132
Numéro SIREN : 343 415 568
Nom ou dénomination : PALISSAD

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2022 sous le numéro de dépôt 70537



20220705372021

DATE DEPOT : 28/06/2022

N° DE DEPOT : 70537

N° GESTION : 1988B01132

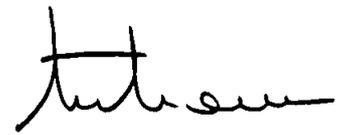
N° SIREN : 343415568

DENOMINATION : PALISSAD

ADRESSE : 10 R DE LA FONTAINE A MULARD 75013 PARIS

MILLESIME : 2021

comme certifié conforme à l'original



Palissad

Société à responsabilité au capital social de 22 500 euros
Siège social : 10, rue de la Fontaine à Mulard – 75013 Paris
343 415 568 RCS Paris

(la "Société")

**Rapport de la gérance
à l'assemblée générale ordinaire
du 16 juin 2022**

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

29 JUIN 2022

Sous le N° : 70537

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. Activité de la Société

1.1. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos

- 1.1.1. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 2 068 850 euros, contre 2 039 027 euros au cours de l'exercice précédent (soit une progression de 1,46 %).
- 1.1.2. Le résultat net de l'exercice est de 57 629 euros, contre 78 652 euros au titre de l'exercice précédent.
- 1.1.3. L'exercice clos le 31 décembre 2021 a été de nouveau marqué par la crise de la COVID 19, avec plusieurs absences, tant au niveau de l'équipe de la Société que des intervenants extérieurs. Le télétravail, déjà mis en place avant le 1^{er} janvier 2021, et le travail à distance d'une manière générale sont désormais très bien intégrés dans l'activité de la Société, grâce aux efforts de chacun et aux importants investissements informatiques de l'agence.
- 1.1.4. Le ralentissement de l'activité de l'administration publique en général, et des collectivités locales en particulier, du fait de la pandémie et aux difficultés d'organisation en résultant, a retardé plusieurs projets.
- 1.1.5. Par ailleurs, Madame Marie Monrozier a été nommée en qualité de co-gérante, pour une durée illimitée, par l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2021.



1.2. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

1.2.1. Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est très légèrement en retrait par rapport aux objectifs de croissance. Ce décalage peut s'expliquer par les éléments suivants :

- (i) projets ralentis ou décalés pour des raisons diverses : problèmes administratifs, politiques, techniques ou d'équilibre financier des clients de la Société ;
- (ii) investissements en développement sur de nombreux projets, dont les débouchés restent en attente :

1.2.2. Les capitaux propres sont en augmentation. La dette est en légère baisse.

1.3. Principaux risques et incertitudes

1.3.1. La guerre en Ukraine provoque à ce jour des perturbations dans le déroulement des projets et des chantiers. Comme lors de l'exercice précédent, la tension sur le marché des matières premières génère des hausses de prix et des pénuries, les premières rendant difficile l'équilibre financier des projets et les secondes rallongeant la durée des chantiers.

1.3.2. Les nouvelles normes environnementales qui sont rentrées en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022 contribuent également à l'augmentation des coûts.

1.3.3. Enfin, le marché de l'emploi reste sous tension, et pose des difficultés de recrutement. L'usage de cabinet de recrutement pour pallier ce problème augmente les coûts de recrutement. La masse salariale est également potentiellement impactée.

1.4. Utilisation des instruments financiers

La Société n'a pas eu recours à l'utilisation d'instruments financiers au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

1.5. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement survenu depuis le 1^{er} janvier 2022 n'est à signaler dans ce rapport.

1.6. Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

1.7. Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

1.7.1. L'objectif pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022 consiste à augmenter les efforts d'organisation et de développement de la Société afin d'améliorer le chiffre d'affaires, la rentabilité et la pérennité de l'agence. L'investissement sur la communication fera partie de ce dispositif afin de contribuer à un meilleur positionnement de l'agence, ainsi que la remise en route des réponses aux consultations de marchés publics et privés.

1.7.2. Le contexte économique reste cependant incertain.

Handwritten signatures and initials in black ink, including a large signature and the initials 'M' and 'dr'.

2. Résultat - Affectation

2.1. Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du résultat

- 2.1.1. Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.
- 2.1.2. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.
- 2.1.3. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 068 850 euros, contre 2 039 027 euros au titre de l'exercice précédent.

Les autres produits d'exploitation sont :

Produits d'exploitation	31-12-2021	31-12-2020
Subventions d'exploitation	3 301 €	0 €
Reprises sur amortis. Et prov. Transferts de charges	43 029 €	8 141 €
Autres produits	20 €	7 €

Le montant des produits d'exploitation s'élève à 2 115 200 euros, contre 2 047 174 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges d'exploitation s'élève à 2 036 693 euros, contre 1 940 175 euros au titre de l'exercice précédent. Les principales charges d'exploitation sont les suivantes :

Charges d'exploitation	31-12-2021	31-12-2020
Autres achats et charges externes	466 502 €	492 834 €
Impôts, taxes et versements assimilés	22 563 €	20 760 €
Salaires et traitements	971 252 €	901 411 €
Charges sociales	501 760 €	473 591 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	19 521 €	18 849 €
Dotations aux provisions pour risques et charges	0 €	7 845 €
Autres charges	55 096 €	24 884 €

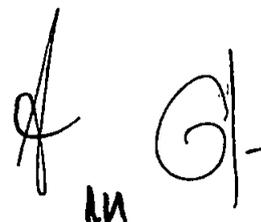
L'effectif salarié moyen s'élève à 14,44, contre 13 au cours de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 à 78 506 euros, contre 106 999 euros au titre de l'exercice précédent.

- 2.1.4. Compte tenu d'un résultat financier négatif d'un montant de (2 106) euros, contre (2 009) euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt ressort à 76 400 euros, contre 104 991 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le résultat exceptionnel s'élève à (762) euros, contre 417 euros au titre de l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés s'élève à 18 009 euros, contre 26 755 euros au titre de l'exercice précédent.



Compte-tenu de ce qui précède, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un bénéfice de 57 629 euros, contre un bénéfice de 78 652 euros au titre de l'exercice précédent.

- 2.1.5. Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 357 933 euros, contre 1 329 635 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.2. Proposition d'affectation du résultat

- 2.2.1. Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils vous ont été présentés, et qui font apparaître un bénéfice de 57 629 euros.

- 2.2.2. Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 57 629 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 497 348 euros

Pour former un bénéfice distribuable de 554 977 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élèverait ainsi à 524 977 euros.

Il n'a pas été distribué de dividendes afin de consolider les fonds propres et pouvoir ainsi faire face notamment à des projets de développement.

- 2.2.3. Compte-tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 579 727 euros.

2.3. Distributions antérieures de dividendes

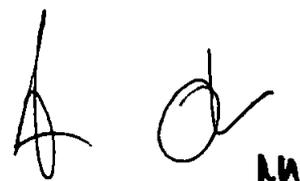
Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos au 31 décembre 2020 :	néant
Exercice clos au 31 décembre 2019 :	néant
Exercice clos au 31 décembre 2018 ;	55 275 euros (*)

* Dividendes en totalité éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour les personnes fiscalement domiciliés en France.

2.4. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons qu'aucune dépense et charge non déductible fiscalement visée à l'article 39.4 du Code général des impôts n'est prise en compte dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.



Handwritten signatures and initials, including the letters 'AM' at the bottom right.

3. Conventions réglementées

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L 223-19 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Il vous sera donné lecture du rapport spécial établi par la gérance.

4. Direction – Rémunération

Nous vous précisons qu'aucun mandat de co-gérant n'est arrivé à expiration.

Le système de rémunération des cogérants, avec une part fixe et une part variable, est inchangé depuis la décision de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020.

* *

*

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

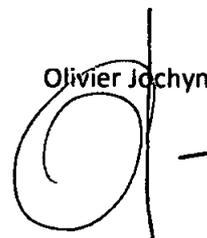
Fait à Paris, le 16 Juin 2022

La Gérance

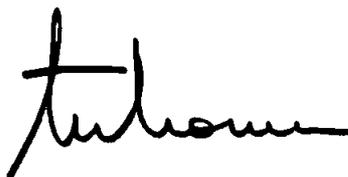
Hervé Cornou



Olivier Jochyms



Marie Monrozier





Palissad

Société à responsabilité au capital social de 22 500 euros
Siège social : 10, rue de la Fontaine à Mulard – 75013 Paris
343 415 568 RCS Paris

(la "Société")

**Rapport de la gérance
à l'assemblée générale ordinaire
du 16 juin 2022**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. Activité de la Société

1.1. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos

- 1.1.1. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 2 068 850 euros, contre 2 039 027 euros au cours de l'exercice précédent (soit une progression de 1,46 %).
- 1.1.2. Le résultat net de l'exercice est de 57 629 euros, contre 78 652 euros au titre de l'exercice précédent.
- 1.1.3. L'exercice clos le 31 décembre 2021 a été de nouveau marqué par la crise de la COVID 19, avec plusieurs absences, tant au niveau de l'équipe de la Société que des intervenants extérieurs. Le télétravail, déjà mis en place avant le 1^{er} janvier 2021, et le travail à distance d'une manière générale sont désormais très bien intégrés dans l'activité de la Société, grâce aux efforts de chacun et aux importants investissements informatiques de l'agence.
- 1.1.4. Le ralentissement de l'activité de l'administration publique en général, et des collectivités locales en particulier, du fait de la pandémie et aux difficultés d'organisation en résultant, a retardé plusieurs projets.
- 1.1.5. Par ailleurs, Madame Marie Monrozier a été nommée en qualité de co-gérante, pour une durée illimitée, par l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2021.



1.2. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

1.2.1. Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est très légèrement en retrait par rapport aux objectifs de croissance. Ce décalage peut s'expliquer par les éléments suivants :

- (i) projets ralentis ou décalés pour des raisons diverses : problèmes administratifs, politiques, techniques ou d'équilibre financier des clients de la Société ;
- (ii) investissements en développement sur de nombreux projets, dont les débouchés restent en attente :

1.2.2. Les capitaux propres sont en augmentation. La dette est en légère baisse.

1.3. Principaux risques et incertitudes

1.3.1. La guerre en Ukraine provoque à ce jour des perturbations dans le déroulement des projets et des chantiers. Comme lors de l'exercice précédent, la tension sur le marché des matières premières génère des hausses de prix et des pénuries, les premières rendant difficile l'équilibre financier des projets et les secondes rallongeant la durée des chantiers.

1.3.2. Les nouvelles normes environnementales qui sont rentrées en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022 contribuent également à l'augmentation des coûts.

1.3.3. Enfin, le marché de l'emploi reste sous tension, et pose des difficultés de recrutement. L'usage de cabinet de recrutement pour pallier ce problème augmente les coûts de recrutement. La masse salariale est également potentiellement impactée.

1.4. Utilisation des instruments financiers

La Société n'a pas eu recours à l'utilisation d'instruments financiers au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

1.5. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement survenu depuis le 1^{er} janvier 2022 n'est à signaler dans ce rapport.

1.6. Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

1.7. Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

1.7.1. L'objectif pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022 consiste à augmenter les efforts d'organisation et de développement de la Société afin d'améliorer le chiffre d'affaires, la rentabilité et la pérennité de l'agence. L'investissement sur la communication fera partie de ce dispositif afin de contribuer à un meilleur positionnement de l'agence, ainsi que la remise en route des réponses aux consultations de marchés publics et privés.

1.7.2. Le contexte économique reste cependant incertain.

Handwritten signature and initials in black ink, consisting of a stylized 'M' and a signature that appears to be 'H d'.

2. Résultat - Affectation

2.1. Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du résultat

- 2.1.1. Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.
- 2.1.2. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.
- 2.1.3. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 068 850 euros, contre 2 039 027 euros au titre de l'exercice précédent.

Les autres produits d'exploitation sont :

Produits d'exploitation	31-12-2021	31-12-2020
Subventions d'exploitation	3 301 €	0 €
Reprises sur amortis. Et prov. Transferts de charges	43 029 €	8 141 €
Autres produits	20 €	7 €

Le montant des produits d'exploitation s'élève à 2 115 200 euros, contre 2 047 174 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges d'exploitation s'élève à 2 036 693 euros, contre 1 940 175 euros au titre de l'exercice précédent. Les principales charges d'exploitation sont les suivantes :

Charges d'exploitation	31-12-2021	31-12-2020
Autres achats et charges externes	466 502 €	492 834 €
Impôts, taxes et versements assimilés	22 563 €	20 760 €
Salaires et traitements	971 252 €	901 411 €
Charges sociales	501 760 €	473 591 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	19 521 €	18 849 €
Dotations aux provisions pour risques et charges	0 €	7 845 €
Autres charges	55 096 €	24 884 €

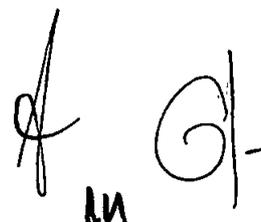
L'effectif salarié moyen s'élève à 14,44, contre 13 au cours de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 à 78 506 euros, contre 106 999 euros au titre de l'exercice précédent.

- 2.1.4. Compte tenu d'un résultat financier négatif d'un montant de (2 106) euros, contre (2 009) euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt ressort à 76 400 euros, contre 104 991 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le résultat exceptionnel s'élève à (762) euros, contre 417 euros au titre de l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés s'élève à 18 009 euros, contre 26 755 euros au titre de l'exercice précédent.



Compte-tenu de ce qui précède, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un bénéfice de 57 629 euros, contre un bénéfice de 78 652 euros au titre de l'exercice précédent.

- 2.1.5. Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 357 933 euros, contre 1 329 635 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.2. Proposition d'affectation du résultat

- 2.2.1. Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils vous ont été présentés, et qui font apparaître un bénéfice de 57 629 euros.

- 2.2.2. Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 57 629 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 497 348 euros

Pour former un bénéfice distribuable de 554 977 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élèverait ainsi à 524 977 euros.

Il n'a pas été distribué de dividendes afin de consolider les fonds propres et pouvoir ainsi faire face notamment à des projets de développement.

- 2.2.3. Compte-tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 579 727 euros.

2.3. Distributions antérieures de dividendes

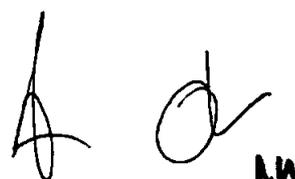
Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos au 31 décembre 2020 :	néant
Exercice clos au 31 décembre 2019 :	néant
Exercice clos au 31 décembre 2018 ;	55 275 euros (*)

* *Dividendes en totalité éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour les personnes fiscalement domiciliés en France.*

2.4. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons qu'aucune dépense et charge non déductible fiscalement visée à l'article 39.4 du Code général des impôts n'est prise en compte dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Handwritten signatures and initials in black ink, including a large stylized signature and the initials 'AM'.

3. Conventions réglementées

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L 223-19 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Il vous sera donné lecture du rapport spécial établi par la gérance.

4. Direction – Rémunération

Nous vous précisons qu'aucun mandat de co-gérant n'est arrivé à expiration.

Le système de rémunération des cogérants, avec une part fixe et une part variable, est inchangé depuis la décision de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020.

* *
*

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

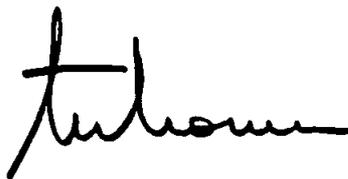
Fait à Paris, le 1er Juin 2022

La Gérance

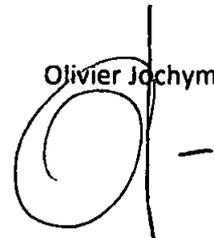
Hervé Cornou



Marie Monrozier



Olivier Jochyms



copie certifiée conforme à l'original



Palissad

Société à responsabilité au capital social de 22 500 euros
Siège social : 10, rue de la Fontaine à Mulard – 75013 Paris
343 415 568 RCS Paris

(la "Société")

**Procès-verbal de
l'assemblée générale ordinaire
du 16 juin 2022**

Approbation des comptes clos le 31 décembre 2021

Le 16 juin 2022 à 11 heures,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle (l'"Assemblée"), au siège social de la Société, sur convocation faite par la gérance le 1er juin 2022.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés présents ou représentés en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Hervé Cornou possédant	691 parts sociales
Monsieur Olivier Jochyms possédant	691 parts sociales
Madame Marie Monrozier possédant	118 parts sociales
Total	1 500 parts sociales

seuls associés de la Société, et représentant ainsi la totalité des parts sociales composant le capital social de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée, et peut valablement délibérer.

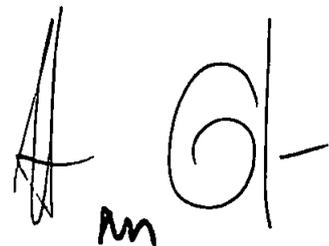
L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier JOCHYMS, gérant associé (le "Président").

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion établi par la gérance ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et quitus à la gérance ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- lecture du rapport spécial établi par la gérance sur les conventions visées aux articles L 223-19 et s. du Code de commerce, et décisions à cet égard ;
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés présents à l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la feuille de présence ;
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 ;
- le rapport de gestion établi par la gérance ;



- le rapport spécial sur les convention visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- le texte du projet de résolutions soumises à l'Assemblée ;
- les statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce établis par la gérance.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :

* * *

Première résolution

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la gérance)

L'Assemblée,

après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la gérance,

approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, et faisant apparaître un bénéfice net comptable de 57 629 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport,

prend acte en application de l'article 223 quater du Code général des impôts que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal,

en conséquence,

donne quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

* *

*



Handwritten signatures and initials, including a stylized 'M' at the bottom right.

Deuxième résolution
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Assemblée,

après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la gérance,

approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de 57 629 euros en intégralité au « *report à nouveau* » qui passera ainsi de la somme de 497 348 euros à la somme de 554 977 euros,

prend acte en application de l'article 243 bis du Code général des impôts que les dividendes distribués au titre des trois dernières exercices ont été les suivants :

Exercice clos au 31 décembre 2020 :	néant
Exercice clos au 31 décembre 2019 :	néant
Exercice clos au 31 décembre 2018 ;	55 275 euros (*)

* *Dividendes en totalité éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour les personnes fiscalement domiciliés en France.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

* * *

*

Troisième résolution
(Conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce)

L'Assemblée,

après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport,

prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

* * *

*


AN

Quatrième résolution
(Pouvoir pour formalités)

L'Assemblée,

Donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, d'extraits ou de copies du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

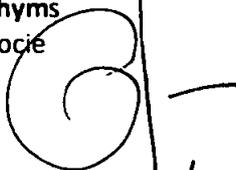
* * *

*

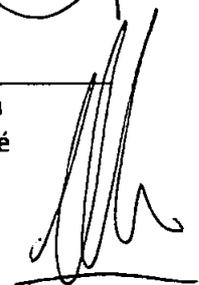
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

Olivier Jochyms
Gérant associé



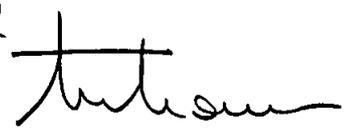
Hervé Cornou
Gérant associé



Marie Monrozier
Gérante associée



copie certifiée conforme à l'original



Palissad

Société à responsabilité au capital social de 22 500 euros
Siège social : 10, rue de la Fontaine à Mulard – 75013 Paris
343 415 568 RCS Paris

(la "Société")

**Procès-verbal de
l'assemblée générale ordinaire
du 16 juin 2022**

Approbation des comptes clos le 31 décembre 2021

Le 16 juin 2022 à 11 heures,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle (l'"Assemblée"), au siège social de la Société, sur convocation faite par la gérance le 1er juin 2022.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés présents ou représentés en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Hervé Cornou possédant.....	691 parts sociales
Monsieur Olivier Jochyms possédant.....	691 parts sociales
Madame Marie Monrozier possédant.....	118 parts sociales
Total	1 500 parts sociales

seuls associés de la Société, et représentant ainsi la totalité des parts sociales composant le capital social de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée, et peut valablement délibérer.

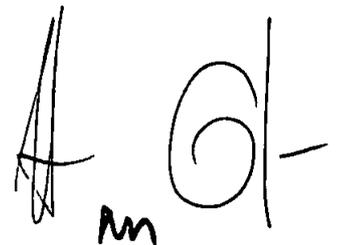
L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier JOCHYMS, gérant associé (le "Président").

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion établi par la gérance ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et quitus à la gérance ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- lecture du rapport spécial établi par la gérance sur les conventions visées aux articles L 223-19 et s. du Code de commerce, et décisions à cet égard ;
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés présents à l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la feuille de présence ;
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 ;
- le rapport de gestion établi par la gérance ;



- le rapport spécial sur les convention visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- le texte du projet de résolutions soumises à l'Assemblée ;
- les statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce établis par la gérance.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :

* * *

Première résolution

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la gérance)

L'Assemblée,

après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la gérance,

approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, et faisant apparaître un bénéfice net comptable de 57 629 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport,

prend acte en application de l'article 223 quater du Code général des impôts que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal,

en conséquncce,

donne quitus à la gérance de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

* * *

*



Handwritten signatures and initials, including a large stylized signature, a smaller signature, and the initials 'M' below them.

Deuxième résolution
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Assemblée,

après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la gérance,

approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de 57 629 euros en intégralité au « *report à nouveau* » qui passera ainsi de la somme de 497 348 euros à la somme de 554 977 euros,

prend acte en application de l'article 243 bis du Code général des impôts que les dividendes distribués au titre des trois dernières exercices ont été les suivants :

Exercice clos au 31 décembre 2020 :	néant
Exercice clos au 31 décembre 2019 :	néant
Exercice clos au 31 décembre 2018 ;	55 275 euros (*)

* *Dividendes en totalité éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour les personnes fiscalement domiciliés en France.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

* *

*

Troisième résolution
(Conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce)

L'Assemblée,

après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport,

prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

* *

*


AN

Quatrième résolution
(Pouvoir pour formalités)

L'Assemblée,

Donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, d'extraits ou de copies du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

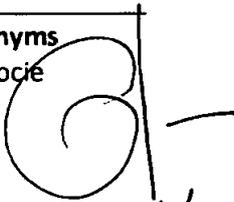
* * *

*

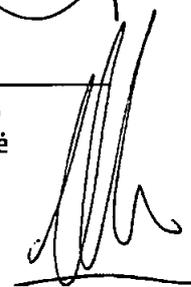
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

Olivier Jochyms
Gérant associé



Hervé Cornou
Gérant associé



Marie Monrozier
Gérante associée



SARL PALISSAD

Numéro SIRET : 34341556800033

Code APE : 7111Z

10 rue de la Fontaine A mulard
75013 PARIS

COMPTES ANNUELS
ARRÊTÉS AU 31/12/2021

Copie certifiée conforme à l'original

Arboreau

Sommaire

Attestation	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	7
Annexe	9
Bilan détaillé	21
ACTIF	21
<i>Actif immobilisé</i>	<i>21</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>21</i>
PASSIF	22
<i>Capitaux Propres</i>	<i>22</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>22</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>22</i>
Compte de résultat détaillé	25
Liasse	29

SARL PALISSAD

Attestation

ATTESTATION

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Vous nous avez confié une mission de présentation des comptes annuels de la société PALISSAD pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

Dans le cadre de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre les travaux suivants :

- les demandes de confirmation aux tiers,
- l'évaluation du contrôle interne.

Pour une meilleure information, nous croyons devoir ajouter que les éléments mentionnés dans les engagements hors bilan nous ont été communiqués par la société.

Sur la base de nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 53 pages, se caractérisent par les données suivantes :

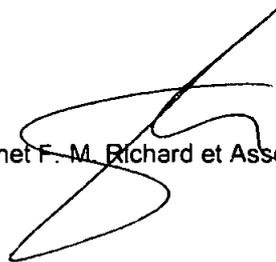
• Total du bilan	1 357 933	Euros
• Chiffre d'affaires	2 068 850	Euros
• Résultat net comptable	57 629	Euros

Ces comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité des dirigeants.

Fait à PARIS
Le 07/06/2022

Signature de l'Expert-Comptable

Cabinet F. M. Richard et Associés



SARL PALISSAD

Bilan

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	8 581	8 580	1	1	
Fonds commercial	11 434		11 434	11 434	
Autres immobilisations incorporelles	11 500	11 500			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 004	5 004			
Autres immobilisations corporelles	331 981	291 225	40 756	49 099	- 8 343
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	14 005		14 005	13 636	369
TOTAL (I)	382 504	316 309	66 196	74 170	- 7 974
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	773 510		773 510	541 307	232 203
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs	2 409		2 409	2 409	
· Personnel					
· Organismes sociaux	6 481		6 481	10 120	- 3 639
· Etat, impôts sur les bénéfices	7 622		7 622		7 622
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 241		12 241	10 500	1 741
· Autres	246		246	2 221	- 1 975
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	5 380		5 380	2 880	2 500
Disponibilités	462 630		462 630	676 980	- 214 350
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	21 217		21 217	9 049	12 168
TOTAL (II)	1 291 737		1 291 737	1 255 466	36 271
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 674 241	316 309	1 357 933	1 329 635	28 298

Bilan (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	22 500	22 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	2 250	2 250	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	497 348	418 696	78 652
Résultat de l'exercice	57 629	78 652	- 21 023
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	579 727	522 098	57 629
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	29 892	38 754	- 8 862
TOTAL (III)	29 892	38 754	- 8 862
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts	249 518	288 547	- 39 029
Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés	74 614	20 000	54 614
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 937	58 517	- 2 580
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	37 442	114 408	- 76 966
Organismes sociaux	159 165	145 553	13 612
Etat, impôts sur les bénéficiaires		11 583	- 11 583
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	150 938	113 919	37 019
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	16 323	14 484	1 839
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 375	1 771	2 604
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	748 313	768 783	- 20 470
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 357 933	1 329 635	28 298

SARL PALISSAD

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	2 068 850		2 068 850	2 039 027	29 823 1,46
Chiffres d'affaires Nets	2 068 850		2 068 850	2 039 027	29 823 1,46
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			3 301	3 301	N/S
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			43 029	8 141	34 888 428,55
Autres produits			20	7	13 185,71
Total des produits d'exploitation (I)			2 115 200	2 047 174	68 026 3,32
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes			466 502	492 834	- 26 332 -5,34
Impôts, taxes et versements assimilés			22 563	20 760	1 803 8,68
Salaires et traitements			971 252	901 411	69 841 7,75
Charges sociales			501 760	473 591	28 169 5,95
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 521	18 849	672 3,57
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges				7 845	- 7 845 -100
Autres charges			55 096	24 884	30 212 121,41
Total des charges d'exploitation (II)			2 036 693	1 940 175	96 518 4,97
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			78 506	106 999	- 28 493 -26,63
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			2 106	2 009	97 4,83
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			2 106	2 009	- 97 4,83
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 106	-2 009	- 97 4,83
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			76 400	104 991	- 28 591 -27,23

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		417	- 417	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		417	- 417	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	762		762	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	762		762	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-762	417	- 1 179	-282,73
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	18 009	26 755	- 8 746	-32,69
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 115 200	2 047 590	67 610	3,30
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	2 057 570	1 968 938	88 632	4,50
RESULTAT NET	57 629	78 652	- 21 023	-26,73
Dont Crédit-bail mobilier		4 041	- 4 041	-100
Dont Crédit-bail immobilier				

SARL PALISSAD

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 357 932,72 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 57 629,25 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19) :

Conformément aux recommandations de l'ANC du 18 mai 2020, la société a souhaité utiliser une approche ciblée pour présenter les impacts de la crise sanitaire sur ses comptes annuels.

Le remboursement du PGE souscrit par la société en 2020 pour la somme de 220 000 euros va commencer en juin 2022 et se poursuivra sur une durée de 5 ans.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23/11/2015 et par le règlement ANC N°2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 04 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 8 ans
Mobilier	de 3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	31 515		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	5 004		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	223 045		1 000
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	97 757		10 178
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	325 807		11 178
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	13 636		370
TOTAL	13 636		370
TOTAL GENERAL	370 957		11 547

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			31 515	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			5 004	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			224 045	
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			107 935	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			336 985	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			14 005	
TOTAL			14 005	
TOTAL GENERAL			382 504	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	20 080			20 080
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 004			5 004
Installations générales, agencements divers	198 079	6 081		204 161
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	73 624	13 440		87 064
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	276 707	19 521		296 229
TOTAL GENERAL	296 787	19 521		316 309

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	6 081				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13 440				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	19 521				
TOTAL GENERAL	19 521				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	38 754		8 862	29 892
TOTAL Provisions	38 754		8 862	29 892
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	38 754		8 862	29 892
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			8 862	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			14 005
Autres immobilisations financières	14 005		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	773 510	773 510	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	6 481	6 481	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	7 622	7 622	
- T.V.A	12 241	12 241	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 655	2 655	
Charges constatées d'avance	21 217	21 217	
TOTAL GENERAL	837 732	823 727	14 005
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	249 518	57 865	191 653	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	55 937	55 937		
Personnel et comptes rattachés	37 442	37 442		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	159 165	159 165		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	150 938	150 938		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	16 323	16 323		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	74 614	74 614		
Autres dettes	4 375	4 375		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	748 313	556 660	191 653	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 800			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	62 829			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	74 614			

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	186 340
Autres créances (dont avoirs à recevoir)	328
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	186 669

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 100
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 255
Dettes fiscales et sociales	156 560
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir)	
TOTAL	190 914

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	21 217	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	21 217	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 500	15,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 500	15,00

Commentaires :

Le capital est entièrement libéré

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
TOTAL	14	

Commentaires :

L'effectif est composé au 31 décembre 2021 de 17 personnes.

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			29 892
TOTAL			29 892

Commentaires :

La provision retraite est calculée à partir des hypothèses suivantes :

La méthode prospective a été choisie.

La table de mortalité appliquée est celle fournie par l'INSEE (table 2003-2005). Le turn-over utilisé est de 0 %.

Le taux d'actualisation appliqué est de 0.98 %.

SARL PALISSAD

Bilan détaillé

Bilan détaillé ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	8 581	8 580	1	1	
205000 Concessions et droits similaires ..	8 580		8 580	8 580	
205100 Marque Palissad	1		1	1	
280500 Amort. Concessions et droits ...		8 580	-8 580	-8 580	
Fonds commercial	11 434		11 434	11 434	
207000 Fonds commercial	11 434		11 434	11 434	
Autres immobilisations incorporelles	11 500	11 500			
208000 Site internet	11 500		11 500	11 500	
280800 Amortissement site internet		11 500	-11 500	-11 500	
Installations tech., matériel & outillage indu	5 004	5 004			
215500 Outillage industriel	5 004		5 004	5 004	
281550 Amortissements outillage		5 004	-5 004	-5 004	
Autres immobilisations corporelles	331 981	291 225	40 756	49 099	- 8 343
218100 Installations générales	224 045		224 045	223 045	1 000
218300 Matériel informatique	48 518		48 518	38 340	10 178
218400 Mobilier	59 417		59 417	59 417	
281810 Amort. Installations générales		204 161	-204 161	-198 079	- 6 082
281830 Amort. Matériel informatique		30 583	-30 583	-20 485	- 10 098
281840 Amort. Mobilier		56 481	-56 481	-53 139	- 3 342
Autres immobilisations financières	14 005		14 005	13 636	369
275000 Dépôts et cautionnements versés	14 005		14 005	13 636	369
TOTAL (I)	382 504	316 309	66 196	74 170	- 7 974
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	773 510		773 510	541 307	232 203
411100 Clients	587 170		587 170	417 173	169 997
418100 Clients factures à établir	186 340		186 340	124 135	62 205
Fournisseurs débiteurs	2 409		2 409	2 409	
401100 Fournisseurs	2 409		2 409	2 409	
Organismes sociaux	6 481		6 481	10 120	- 3 639
437600 Tickets restaurant - Stock	6 399		6 399	6 107	292
438700 CPAM à régulariser	82		82	1 269	- 1 187
438711 CCA TNS				2 744	- 2 744
Etat, impôts sur les bénéfices	7 622		7 622		7 622
444000 Etat impôts sur les bénéf. acomptes	7 622		7 622		7 622
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 241		12 241	10 500	1 741
445621 TVA ded. sur immo.	2 351		2 351	1 992	359
445660 TVA déductibles B/S	1 708		1 708	3 118	- 1 410
445860 TVA sur fact non parvenues	8 182		8 182	5 390	2 792
Autres	246		246	2 221	- 1 975
468700 PRODUITS A RECEVOIR	246		246	2 221	- 1 975
Valeurs mobilières de placement	5 380		5 380	2 880	2 500
504000 ANTARIUS IFC	5 380		5 380	2 880	2 500
Disponibilités	462 630		462 630	676 980	- 214 350
512300 Crédit du nord	349 227		349 227	590 042	- 240 815
512400 Credit du nord TNS	113 383		113 383	86 917	26 466
530000 Caisse	20		20	20	
Charges constatées d'avance	21 217		21 217	9 049	12 168
486000 CCA	21 217		21 217	9 049	12 168
TOTAL (II)	1 291 737		1 291 737	1 255 466	36 271
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 674 241	316 309	1 357 933	1 329 635	28 298

Bilan détaillé (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	22 500	22 500	
101000 Capital	22 500	22 500	
Réserve légale	2 250	2 250	
106100 Réserve légale	2 250	2 250	
Report à nouveau	497 348	418 696	78 652
110000 Report à nouveau (créditeur)	497 348	418 696	78 652
Résultat de l'exercice	57 629	78 652	- 21 023
TOTAL (I)	579 727	522 098	57 629
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour charges	29 892	38 754	- 8 862
153000 Provisions /pensions et obligations	29 892	38 754	- 8 862
TOTAL (III)	29 892	38 754	- 8 862
Emprunts et dettes			
Emprunts	249 518	288 547	- 39 029
164600 Emprunt renouvellement CSE 23,8K-	23 800		23 800
164700 Emprunt CDN (130 k-)	14 618	58 211	- 43 593
164800 Emprunt renouvellement CSE 22K-		9 236	- 9 236
164900 Prêt garanti par l'Etat	210 000	220 000	- 10 000
168840 INTERETS COURUS	1 100	1 100	
Associés	74 614	20 000	54 614
455020 C/C Cornou Hervé	74 614	20 000	54 614
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 937	58 517	- 2 580
401100 Fournisseurs	22 683	29 475	- 6 792
408100 Frs - factures non parvenues	33 255	29 042	4 213
Personnel	37 442	114 408	- 76 966
421100 Personnel-Rémunération	1 139		1 139
428200 Dettes prov. congés payés	36 303	35 240	1 063
428600 TNS - Autres charges à payer		57 938	- 57 938
428601 Personnel - Prime à payer		21 230	- 21 230
Organismes sociaux	159 165	145 553	13 612
431000 URSSAF	32 502	43 893	- 11 391
437200 GAN - Mutuelle et prévoyance	2 973	3 471	- 498
437210 GRESHAMS	2 824	1 541	1 283
437300 REUNICA	11 286	13 964	- 2 678
437500 Mutuelle	986	352	634
437800 AGESEA	680	321	359
438200 Charges sur congés à payer	15 564	14 448	1 116
438600 TNS - Autres charges à payer	92 350	58 794	33 556
438601 Personnel - Charges à payer s/prime		8 770	- 8 770
Etat, impôts sur les bénéfices		11 583	- 11 583
444000 Etat impôts sur les bénéf. acomptes		11 583	- 11 583
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	150 938	113 919	37 019
445510 TVA à décaisser	21 617	23 949	- 2 332
445710 TVA coll. Ventas à 10 %	272		272
445720 TVA collectée 20 %	97 993	69 281	28 712
445870 TVA s/fact à établir	31 057	20 689	10 368
Autres impôts, taxes et assimilés	16 323	14 484	1 839
442100 PAS	3 980	6 863	- 2 883
448600 Etat autres charges à payer TA - FPC	9 688	7 622	2 066
448601 Etat autres charges a payer - CVAE	2 655		2 655

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Autres dettes	4 375	1 771	2 604
467110 Notes de frais	4 375	1 771	2 604
TOTAL (IV)	748 313	768 783	- 20 470
TOTAL PASSIF (I à V)	1 357 933	1 329 635	28 298

SARL PALISSAD

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%	
	France	Exportations	Total			
Production vendue services	2 068 850		2 068 850	2 039 027	29 823	1,46
706020 Hono sans assurance 20 %	18 000		18 000	60 264	- 42 264	-70,13
706110 Hnos Archi 10 %	5 439		5 439		5 439	N/S
706120 Hono archi execution 20%	638 435		638 435	834 579	- 196 144	-23,50
706121 Hono archi suivi archi 20%	136 539		136 539	247 239	- 110 700	-44,77
706122 Hono maîtrise oeuvre conce	939 149		939 149	577 150	361 999	62,72
706320 Hono Conseil/faisa 20 % (L	273 288		273 288	173 003	100 285	57,97
706820 Hono Déco 20 % (MA INT1)	58 001		58 001	146 791	- 88 790	-60,49
Chiffre d'affaires Net	2 068 850		2 068 850	2 039 027	29 823	1,46

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total des produits d'exploitation (I)				
Subventions d'exploitation		3 301		3 301	N/S
740000 Subvention d'exploitation		3 301		3 301	N/S
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de		43 029	8 141	34 888	428,55
781500 Rep/prov. rsiques & charges exploit		8 862		8 862	N/S
791000 Transferts de charges exploitation		34 167	8 141	26 026	319,69
Autres produits		20	7	13	185,71
758000 Prod divers de gestion courants		20	7	13	185,71
Total des produits d'exploitation (I)		2 115 200	2 047 174	68 026	3,32
Autres achats et charges externes		466 502	492 834	- 26 332	-5,34
604000 Achat de prestations (ENPR)		15 476	25 968	- 10 492	-40,40
604100 Achats d'études		9 689		9 689	N/S
606100 EDF, Eaux, ...		6 361	4 995	1 366	27,35
606300 Fournitures Entretien, petit équip.		4 166	2 644	1 522	57,56
606400 Fournitures administratives		10 883	10 560	323	3,06
612214 CB Star Lease parc info.			4 041	- 4 041	-100
613200 Locations immobilières		50 812	49 524	1 288	2,60
613210 Location parking		2 004	1 988	16	0,80
613500 Locations véhicules		206		206	N/S
613510 Location timbreuse		347	412	- 65	-15,78
613540 Locations diverses		300		300	N/S
613551 Location copieur canon LIXBAIL		7 188	7 188		0,00
613553 Location téléphone fixe		2 640	2 640		0,00
614000 Charges locatives et copropriété		2 969	3 229	- 260	-8,05
615200 Entretien immobilier		1 013	2 976	- 1 963	-65,96
615210 Nettoyage locaux		9 012	6 536	2 476	37,88
615620 Maintenance Climatisation		2 723	1 487	1 236	83,12
615650 Maintenance Matériel informatique		19 967	15 314	4 653	30,38
615660 Maintenance SDMI rideaux metal		1 357	854	503	58,90
615670 Maintenance Site internet		625		625	N/S
615680 Abt télésurveillance locaux		937	893	44	4,93
615690 Maintenance extincteur		146	292	- 146	-50,00
616100 Multirique Professionnelle		4 043	3 850	193	5,01
616220 Assurance Prof Montmirail		85 028	86 517	- 1 489	-1,72
616500 Assurances sur emprunts		1 799	532	1 267	238,16
618100 Documentation Générale		2 637	2 299	338	14,70
621100 Personnel Intérimaire			2 848	- 2 848	-100
622600 Hono ss traitance soumis ass		28 378	77 103	- 48 725	-63,19
622610 Hono. autres ss traitance		50 524	80 500	- 29 976	-37,24
622612 HONO SOUS TRAITANCE NON SOUMIS		14 100		14 100	N/S
622620 Honoraires comptables		9 853	12 595	- 2 742	-21,77
622630 Honoraires paies		9 107	6 342	2 765	43,60
622640 Honoraires de recrutement		34 960	11 440	23 520	205,59
622650 Autres honoraires			1 200	- 1 200	-100
622660 Honoraires avocats		19 460	3 300	16 160	489,70

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
622700 Frais d'actes	193	15	178	N/S
622810 Commissions sur achats Tickets rest	994	1 026	- 32	-3,12
623000 Publicités, publications, relations	3 100	26 570	- 23 470	-88,33
623100 Annonces et insertions		3 211	- 3 211	-100
623300 Foires, expositions, séminaires		1 547	- 1 547	-100
623400 Cadeaux clientèle	3 020	551	2 469	448,09
623800 Pourboires et dons	100		100	N/S
624300 Coursiers	969	867	102	11,76
625100 Voyages et Déplacements	5 112	3 760	1 352	35,96
625110 Indemnités Kilométriques	3 988	1 650	2 338	141,70
625700 Réceptions	17 840	4 137	13 703	331,23
626000 Frais affranchissements, frais posta	4 312	2 474	1 838	74,29
626210 Téléphone fixe, internet et po	10 716	10 608	108	1,02
627000 Services bancaires et assimilés CDN	4 868	3 754	1 114	29,68
628100 Cotisations	2 580	2 600	- 20	-0,77
Impôts, taxes et versements assimilés	22 563	20 760	1 803	8,68
631200 Taxe d'apprentissage	5 104	4 623	481	10,40
631300 Formation continue	11 275	9 872	1 403	14,21
635110 CET (CVAE + CFE)	6 184	6 117	67	1,10
635800 Autres impôts et taxes		148	- 148	-100
Salaires et traitements	971 252	901 411	69 841	7,75
641100 Salaires appointements bruts	645 147	602 491	42 656	7,08
641200 Congés payés	1 063	3 276	- 2 213	-67,55
641300 Primes et gratifications	27 239		27 239	N/S
641400 Indemnités avantages divers	4 802	4 738	64	1,35
641420 Indemnités chômage partiel		2 407	- 2 407	-100
641450 Indemnité de licenciement	11 616		11 616	N/S
641601 Prime à payer	-21 230	14 175	- 35 405	-249,77
644200 Rémunération Hervé Cornou	85 201	150 387	- 65 186	-43,35
644210 Provision pour rémunération HC	74 614	57 938	16 676	28,78
644300 Rémunération Olivier Jochyms	75 600	66 000	9 600	14,55
644400 Rémunération M. MONROZIER	67 200		67 200	N/S
Charges sociales	501 760	473 591	28 169	5,95
645100 Cotisations URSSAF	206 843	162 421	44 422	27,35
645200 Cot. prévoyance et mutuel. GAN	7 939	7 964	- 25	-0,31
645210 Cotisations prévoyances GRESHAMS	3 936	3 213	723	22,50
645300 Cot. caisse retraite REUNICA	51 414	47 022	4 392	9,34
645400 Cotisations PES		25 186	- 25 186	-100
645500 Cotisations Mutuelle	3 707	3 186	521	16,35
645800 Cotisations Agessa+M° des artistes	359	270	89	32,96
645900 Ch sociale s/congés payés	1 116	1 086	30	2,76
645901 Charges sur prime à payer	-8 770	5 821	- 14 591	-250,66
646120 Cotisations URSSAF Hervé Cornou	54 141	38 089	16 052	42,14
646130 Cotisations URSSAF Olivier Jochyms	22 615	21 559	1 056	4,90
646140 Cotisations URSSAF MARIE	16 069		16 069	N/S
646320 Cotisations CIPAV Hervé Cornou	26 547	25 279	1 268	5,02
646330 Cotisations CIPAV Olivier Jochyms	20 416	23 689	- 3 273	-13,82
646340 Cotisations CIPAV Marie Monroz	13 800		13 800	N/S
646520 Cot. Générali madelin H.Cornou	22 684	21 088	1 596	7,57
646521 Cot. Générali Prevoyance HC	4 643	5 072	- 429	-8,46
646530 Cot. Générali madelin O.Jochyms	15 349	16 169	- 820	-5,07
646531 Cot. Générali Prevoyance OJ	5 074	5 074		0,00
646540 Cot. April Prevoyance Monroz	1 273		1 273	N/S
646541 Cot. April Prevoy Santé Monroz	1 085		1 085	N/S
646542 Cot. April madelin M.Monroz	12 682		12 682	N/S
646630 Contrat OJ GIE PREV (dép)	754	754		0,00
646730 ADIS Madelin O.Jochyms	5 192	5 172	20	0,39
646820 CIPRES Madelin H.CORNOU	4 957	4 569	388	8,49
646830 CIPRES Madelin O.JOCHYMS	3 719	3 430	289	8,43
646900 TNS charges s/prov rémunérat°	-24 334	24 334	- 48 668	-200,00
647100 Tickets restaurants	15 163	13 464	1 699	12,62
647500 Médecine du travail, pharmacie	2 184	1 530	654	42,75

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
648100 Formations du personnel	11 204	8 151	3 053	37,46
Dotations aux amortissements sur immobilisations	19 521	18 849	672	3,57
681110 Dot/amort. immob. incorporelles		948	- 948	-100
681120 Dot/amort. immob. corporelles	19 521	17 901	1 620	9,05
Dotations aux provisions pour risques et charges		7 845	- 7 845	-100
681500 Dot/prov. risques & charges expl.		7 845	- 7 845	-100
Autres charges	55 096	24 884	30 212	121,41
651600 Droits d'auteurs et de reproduction	55 088	24 007	31 081	129,47
658000 Charges de gestion courante	8	877	- 869	-99,09
Total des charges d'exploitation (II)	2 036 693	1 940 175	96 518	4,97
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	78 506	106 999	- 28 493	-26,63
Intérêts et charges assimilées	2 106	2 009	97	4,83
661160 Intérêts des emprunts et dettes	2 106	2 009	97	4,83
Total des charges financières (VI)	2 106	2 009	97	4,83
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 106	-2 009	- 97	4,83
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	76 400	104 991	- 28 591	-27,23
Produits exceptionnels sur opérations en capital		417	- 417	-100
775200 Produits cession d'éléments d'actif		417	- 417	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		417	- 417	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	762		762	N/S
678000 Autres charges exceptionnelles	762		762	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	762		762	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-762	417	- 1 179	-282,73
Impôts sur les bénéfices (X)	18 009	26 755	- 8 746	-32,69
695000 Impôts sur les sociétés	18 009	26 755	- 8 746	-32,69
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 115 200	2 047 590	67 610	3,30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 057 570	1 968 938	88 632	4,50
RESULTAT NET	57 629	78 652	- 21 023	-26,73
Dont Crédit-bail mobilier		4 041	- 4 041	-100
612214 CB Star Lease parc info.		4 041	- 4 041	-100

SARL PALISSAD

Liasse

Liasse

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : <u>SARL PALISSAD</u>		1 2		
Adresse de l'entreprise : <u>10 rue de la Fontaine A mulard 75013 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent : <u>1 2 </u>		
Numéro SIRET : <u>3 4 3 4 1 5 5 6 8 0 0 0 3 3</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice clos le : <u>3 1 1 2 2 0 2 1 </u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	AB	AC	
		CA	CB	
		CC	CD	
		CE	CF	
		CG	CH	
		CI	CJ	
	Immobilisations corporelles	CK	CL	
		CM	CN	
		CO	CP	
		CQ	CR	
		CS	CT	
		CU	CV	
		CA	CB	
Autres immobilisations financières	CC	CD		
	CE	CF		
	CG	CH		
	CI	CJ		
	CK	CL		
	CM	CN		
	CO	CP		
	CA	CB		
	CC	CD		
	CE	CF		
TOTAL (II)		CJ	CK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	BL	BM	
		BN	BO	
		BP	BQ	
		BR	BS	
		BT	BU	
	CRÉANCES	BV	BW	
		BX	BY	
		BZ	CA	
		CB	CC	
		CD	CE	
DIVERS	CF	CG		
	CH	CI		
	CJ	CK		
TOTAL (III)		CJ	CK	
Comptes de régularisation	(IV)	CW		
	(V)	CM		
	(VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	CV	
Revenus : (1) Dont droit au bail :		CP		
Charges de réserve de propriété : *		CR		
Immobilisations :		Stocks :		
		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL PALISSAD</u>		Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 22 500...)	DA 22 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 2 250
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG
	Report à nouveau	DH 497 348
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 57 629
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (II)	DL 579 727
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées		DN
TOTAL (III)		DO
Provisions pour charges et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ 29 892
	TOTAL (III)	DR 29 892
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 249 518
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV 74 614
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 55 937
	Dettes fiscales et sociales	DY 363 869
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
Compte régular.	Autres dettes	EA 4 375
	Produits constatés d'avance (4)	EB
	TOTAL (IV)	EC 748 313
	Ecart de conversion passif *	ED (V)
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE 1 357 933
RENVUOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
		ID
		IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	IF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 556 660	
(5) Dont emplacements bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFiP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD		Exercice N		Total			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB			
	Production vendue	} biens *	FD		FE		
			} services *	FG	2 068 850	FI	2 068 850
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		2 068 850	FK	2 068 850	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	3 301	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	43 029	
	Autres produits (I) (11)				FQ	20	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 115 200
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (r bis)*				FW	466 502	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	22 563	
	Salaires et traitements *				FY	971 252	
	Charges sociales (10)				FZ	501 760	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *		GA	19 521	
			} - dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	55 096	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 036 693	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						GG	78 506
* reporter et annexer	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 106	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					QU	2 106	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 106)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						GW	76 400

(RENVOIS : voir tableau n° 2052; * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise		SARL PALISSAD										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		DX		DY			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	31 515	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR				
					KS	5 004	KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KV	223 045	KW		KX	1 000		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KY		KZ		LA				
		Matériel de transport *			LB	97 757	LC		LD	10 178			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LF		LG				
	Emballages récupérables et divers *			LH		LI		LJ					
	Immobilisations corporelles en cours					LK		LL		LM			
	Avances et acomptes					LN	325 807	LO		LP	11 178		
TOTAL III													
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	13 636	IU	370	IV			
	TOTAL IV					LQ	13 636	LR	370	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0XG	370 957	0XH	370	0YJ	11 178		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Révaluations légales * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessation à des fins de mises hors service ou abattement d'une mise en équivalence				
		1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CØ		DXØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		LV		LW	31 515	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions	Inst. gales, agenc. et am. des constructions	IS		MC		MH	
			IT		MJ		MK	5 004
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers	IU		MM		MN	224 045
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	107 935
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		
	TOTAL III		TY		NG		NH	336 985
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		
	Autres participations	IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés	II		ØZ		ØD		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		ØE		ØF	14 005	
	TOTAL IV	I3		ØJ		NK	14 005	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	382 504	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P. N° 2054-bis-SD 2022

Formulaire obligatoire l'article 53 A du Code général des impôts

Exercice clos le **31 12 2021**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SADE Experts-comptables Janvier 2022 : En préparation.



⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire article 33A du Code général des impôts.

Désignation de l'entreprise		SARL PALISSAD						Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments soumis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EJ		EM		EN	
Fonds commercial		RF		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PF	20 080	PF		PG		PH	20 080
TOTAL I		RK	20 080	RM		RN		RO	20 080
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PI		PU	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 004	QA		QB		QC	5 004
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	198 079	QE	6 081	QF		QG	204 161
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	73 624	QM	13 440	QN		QO	87 064
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	276 707	QV	19 521	QW		QX	296 229
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		UN	296 787	UP	19 521	UQ		UR	316 309
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	RS	R9	S1	S2	S3	S4	
Inst. gales, agenc. et am. des constr.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	L1	L2	L3	L4	L5	L6	L7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NI							NI
TOTAL III		NI							NI
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général net des reprises (NP + NQ + NR)		NW	Total général net des reprises (NS + NT + NU)		NY	Total général net des reprises (NW - NY)		NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8
Paiements de remboursement des obligations							S9		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables - Janvier 2022 - État préparatoire.



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 54 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL PALISSAD				Néant <input type="checkbox"/>	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS - Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS - Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
	1	2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 257 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 40 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies F du C.G.I.)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	29 892	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	38 754	TV	8 862	TX	29 892
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B		TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	38 754	UB	8 862	UD	29 892
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	8 862		
	- financières		UG	UH			
	- exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	

SAGE Experts-comptables janvier 2022 - Etat préparatoire

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD				Néant		*					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an ou plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UR		UR		UR				
	Autres immobilisations financières		UT	14 005	UV		UW	14 005			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	773 510		773 510					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée * UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	6 481		6 481					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	7 622		7 622				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	12 241		12 241				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 655		2 655					
	Charges constatées d'avance		VS	21 217		21 217					
	TOTAUX		VT	837 732	VU	823 727	VV	14 005			
	REVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an ou plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VII	249 518		57 865		191 653			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	55 937		55 937						
Personnel et comptes rattachés		8C	37 442		37 442						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	159 165		159 165						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8F								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	150 938		150 938					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	16 323		16 323					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	74 614		74 614						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 375		4 375						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	748 313	VZ	556 660		191 653				
REVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	23 800	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	74 614		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	62 829	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire.



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: SARL PALISSAD		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le: 31/12/2021		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	57 629
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI et autres amortissements non déductibles)			WE	
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WT	Charges à payer liées à des états et territoires non conventionnels non déductibles (cf. 2067 bis)			XX	
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1.3° et 212 bis) *			XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	18 009	
Quote-part		Résultats réalisés sur une société de personne ou un G.L.F.		WL	Résultats financiers visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
			- imposées au taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme		
							- Plus-values soumises au régime des fusions		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1.6° et 212 du CGI)		SI	Zones d'entreprises (activité exonérée)		SW	
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
								TOTAL I	84 500
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.L.F. *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxés, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
			- imposées au taux de 0 %						
			- imposées au taux de 19 %						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
			- imputées sur les déficits antérieurs						
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
Régime des sociétés mères et des filiales *			Produit net des actions et parts d'intérêts :			Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		ZA	
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)									
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									
Majoration d'amortissement *									
Mesures d'incitation	Alégements sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles (art. 209)		L2	Zones d'activités innovantes (art. 209 bis)		L5	
			Nouveaux investissements innovants (art. 209 bis)		K3	Zones de développement durable (art. 209 bis)		PA	
			Zones d'emploi, d'investissement et d'innovation (art. 209 bis)		1F	Zones franches d'activités (art. 209 bis)		XC	
			Zones de revitalisation rurale (art. 209 bis)		PC	Zones de développement prioritaire (art. 209 bis)		PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Cotes d'abattement sur le revenu (art. 19 A bis)		Cotes d'abattement sur le revenu (art. 19 A bis)		Y9	Cotes d'abattement sur le revenu (art. 19 A bis)		YC	
	Cotes d'abattement sur le revenu (art. 19 A bis)		Cotes d'abattement sur le revenu (art. 19 A bis)		YA	Cotes d'abattement sur le revenu (art. 19 A bis)		ZI	
	Cotes d'abattement sur le revenu (art. 19 A bis)		Cotes d'abattement sur le revenu (art. 19 A bis)		YD	Cotes d'abattement sur le revenu (art. 19 A bis)		YI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		NI	84 500		
				déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZI			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne NI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	84 500		

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD



Désignation de l'entreprise SARL PALISSAD		Néant *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XI et XI, du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	51 866
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN - ZV à 9S) et (YO - ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-2 :		YN	YO
		ligne W1	ligne WJ

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET DES REVENUS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2022

Formulaire obligatoire L'article 55 A du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : <u>SARL PALISSAD</u>										Néant <input type="checkbox"/>		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	418 696	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
						- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	78 652		Dividendes	ZE						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF						
TOTAL I			497 348	Report à nouveau	ZG			497 348				
										TOTAL II		497 348
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N. :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7					YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance									YT	25 165	
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8					YX	66 466	
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									YS	167 568	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES	1 680				YU	207 303	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	466 502
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	6 184	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe mineure sur les produits perdus)			ZS					YZ	16 379	
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	22 563	
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY	403 735	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	66 869	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *									OB	645 147	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									OS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK		
	- Numéro de centre agréé *	XP										
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)											
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 1 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies												
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %			JJ		
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations			JC		
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %			JO		
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations			JO		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOI pour le régime de groupe)



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 55 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD		Néant <input type="checkbox"/>					
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* <input type="checkbox"/>		Valeur d'origine* <input type="checkbox"/>	Valeur nette réévaluée* <input type="checkbox"/>	Amortissements pratiqués en tranchée d'impôt <input type="checkbox"/>	Autres amortissements* <input type="checkbox"/>	Valeur résiduelle <input type="checkbox"/>	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente <input type="checkbox"/>		Montant global de la plus-value ou de la moins-value <input type="checkbox"/>	Court terme <input type="checkbox"/>	Long terme <input type="checkbox"/>			Plus-value taxable à 19 % (1) <input type="checkbox"/>
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexée)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <input type="checkbox"/>							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) <input type="checkbox"/>			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % <input type="checkbox"/>				(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/> ou 12,8% <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Plus nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a après 0 bis du CGI) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Plus nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 ME (art. 219 I a après 0 du CGI) <input type="checkbox"/>	
--	--

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
(1)	(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme prises au cours des dix exercices antérieurs (montants relatifs à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19% ou 15%	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	À 15% ou 19%		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Moins-values nettes	N				
Moins-values nettes à long terme prises au cours des dix exercices antérieurs (montants relatifs à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

SAGE Experts-comptables, janvier 2022 : État préparatoire.

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2022

Formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 18 % taxées à 25 %						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	résERVE figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ④	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SACÉ Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire.



Désignation de l'entreprise: SARL PALISSAD		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le: 01.01.2021 et clos le: 31.12.2021		Données en nombre de mois: 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	YP	14,44	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 068 850	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	2 068 850	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	20	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	3 301	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	5 680	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	9 001	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	46 575	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	356 430	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	58 581	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5 496	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OG		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	467 082	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 610 769	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 610 769	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 068 850	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	14,44	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1	
Date de cessation	HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 1	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire
(art. 78 de l'ann. III au C.G.L.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2022

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 34341556800033

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL PALISSAD

ADRESSE (voie) 10 rue de la Fontaine A mulard

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code Postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M [] Nom patronymique JOCHYMS Prénom(s) OLIVIER
 Nom marital [] % de détention 46,07 Nb de parts ou actions 691
 Naissance: Date 05/05/1960 N° Département 19 Commune [] Pays []
 Adresse : N° 3 Voie RUE GAUDRAY
 Code Postal 32179 Commune VANVES Pays []

Titre (2) M [] Nom patronymique CORNON Prénom(s) BERGE
 Nom marital [] % de détention 46,07 Nb de parts ou actions 691
 Naissance: Date 25/06/1962 N° Département 75 Commune [] Pays []
 Adresse : N° 26 Voie AVENUE DU BOIS DE VERRIERE
 Code Postal 92299 Commune CHATENAY-MALABRY Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



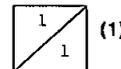
Formulaire obligatoire
(art. 39 de l'ann. III au C.G.L.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 34341556800033

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL PALISSAD

ADRESSE (voie) 10 rue de la Fontaine A mulard

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité</p>		<p>N° 2065-SD 2022</p> <p>Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) / Imprime à date de service</p>	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le		et clos le	
01012021		31122021	
Déclaration soucrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
SIPME innovantes, cocher la case ci-contre		<input checked="" type="checkbox"/>	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL PALISSAD 10 rue de la Fontaine A retard 75013 PARIS		Mél : j.galophe@fm-richard.fr	
SIRET 3 4 3 4 1 5 5 6 8 0 0 0 3 3		Adresse du principal établissement:	
Ancienne adresse en cas de changement:			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cocher la case	
Cabinet d'Architecte		<input type="checkbox"/>	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Déficit	
Bénéfice imposable au taux normal		7 6 38 0	
Bénéfice imposable à 15 %		3 8 1 2 0	
2 Plus-values		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
PV à long terme imposables à 15 %			
PV à long terme Imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %	
PV à long terme imposables à 0 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse	
		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
		N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisé	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>		BASE GENERATION EXPERT	
Vous devez obligatoirement soucrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
F.-M. Richard et Associés 1 place d'Odéon d'Orves 75009 PARIS		Tél: 0153336070	
CGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 02052022 Lieu: PARIS	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: Gérant CORNCU Hervé	
Signature:			
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire :			

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire.



Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD				N° 2065 bis-SD 2022	
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS.							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e
							f
							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III du CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SFP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.			
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:			
à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
OLYVIER JOCHIMS 3 RUE GAUDRAY 92170 VANVES	691	2021	85 201		3 340		
MARIE MONROZIER 17 RUE HENRI MARIN 92240 MALAKOFF	118	2021	74 614		1 473		
FERVY CORYOC 26 AVENUE DU BOTS DE VERRIERE 92230 CHATELAIN-MALABRY	691	2021	75 000		5 911		
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %	à 15 %	à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(6b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice					
		MVLT restant à reporter					
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

2022 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI 2464

(A souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice	
A- Règles de droit commun	
Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé	
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report	
A- Suivi des charges financières nettes en report	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report	

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (B) est supérieur à (c-1) – (f)
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant



Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2022)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SARL PALISSAD 10 rue de la Fontaine A palissad 75013 PARIS
34341556800033
7111Z

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	75 638
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
Total lignes h à k		38 120

l **III. Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

37 518

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

SARL PALISSAD

Numéro SIRET : 34341556800033

Code APE : 7111Z

10 rue de la Fontaine A mulard
75013 PARIS

COMPTES ANNUELS
ARRÊTÉS AU 31/12/2021

Copie certifiée conforme à l'original

Antoine

Sommaire

Attestation		2
Bilan		4
ACTIF		4
<i>Actif immobilisé</i>		<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>		<i>4</i>
PASSIF		5
<i>Capitaux Propres</i>		<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>		<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>		<i>5</i>
Compte de résultat		7
Annexe		9
Bilan détaillé		21
ACTIF		21
<i>Actif immobilisé</i>		<i>21</i>
<i>Actif circulant</i>		<i>21</i>
PASSIF		22
<i>Capitaux Propres</i>		<i>22</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>		<i>22</i>
<i>Emprunts et dettes</i>		<i>22</i>
Compte de résultat détaillé		25
Liasse		29

SARL PALISSAD

Attestation

ATTESTATION

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Vous nous avez confié une mission de présentation des comptes annuels de la société PALISSAD pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

Dans le cadre de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre les travaux suivants :

- les demandes de confirmation aux tiers,
- l'évaluation du contrôle interne.

Pour une meilleure information, nous croyons devoir ajouter que les éléments mentionnés dans les engagements hors bilan nous ont été communiqués par la société.

Sur la base de nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 53 pages, se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan	1 357 933	Euros
• Chiffre d'affaires	2 068 850	Euros
• Résultat net comptable	57 629	Euros

Ces comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité des dirigeants.

Fait à PARIS
Le 07/06/2022

Signature de l'Expert-Comptable

Cabinet F.-M. Richard et Associés

SARL PALISSAD

Bilan

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	8 581	8 580	1	1		
Fonds commercial	11 434		11 434	11 434		
Autres immobilisations incorporelles	11 500	11 500				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 004	5 004				
Autres immobilisations corporelles	331 981	291 225	40 756	49 099	- 8 343	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	14 005		14 005	13 636	369	
TOTAL (I)	382 504	316 309	66 196	74 170	- 7 974	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	773 510		773 510	541 307	232 203	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	2 409		2 409	2 409		
. Personnel						
. Organismes sociaux	6 481		6 481	10 120	- 3 639	
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 622		7 622		7 622	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 241		12 241	10 500	1 741	
. Autres	246		246	2 221	- 1 975	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	5 380		5 380	2 880	2 500	
Disponibilités	462 630		462 630	676 980	- 214 350	
Instruments de trésorerie						
Charges constatées d'avance	21 217		21 217	9 049	12 168	
TOTAL (II)	1 291 737		1 291 737	1 255 466	36 271	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 674 241	316 309	1 357 933	1 329 635	28 298	

Bilan (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	22 500	22 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	2 250	2 250	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	497 348	418 696	78 652
Résultat de l'exercice	57 629	78 652	- 21 023
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	579 727	522 098	57 629
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	29 892	38 754	- 8 862
TOTAL (III)	29 892	38 754	- 8 862
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	249 518	288 547	- 39 029
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	74 614	20 000	54 614
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 937	58 517	- 2 580
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	37 442	114 408	- 76 966
. Organismes sociaux	159 165	145 553	13 612
. Etat, impôts sur les bénéficiaires		11 583	- 11 583
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	150 938	113 919	37 019
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	16 323	14 484	1 839
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 375	1 771	2 604
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	748 313	768 783	- 20 470
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 357 933	1 329 635	28 298

SARL PALISSAD

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	2 068 850		2 068 850	2 039 027	29 823	1,46
Chiffres d'affaires Nets	2 068 850		2 068 850	2 039 027	29 823	1,46
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			3 301		3 301	N/S
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			43 029	8 141	34 888	428,55
Autres produits			20	7	13	185,71
Total des produits d'exploitation (I)			2 115 200	2 047 174	68 026	3,32
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes			466 502	492 834	- 26 332	-5,34
Impôts, taxes et versements assimilés			22 563	20 760	1 803	8,68
Salaires et traitements			971 252	901 411	69 841	7,75
Charges sociales			501 760	473 591	28 169	5,95
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 521	18 849	672	3,57
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges				7 845	- 7 845	-100
Autres charges			55 096	24 884	30 212	121,41
Total des charges d'exploitation (II)			2 036 693	1 940 175	96 518	4,97
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			78 506	106 999	- 28 493	-26,63
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 106	2 009	97	4,83
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			2 106	2 009	97	4,83
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 106	-2 009	- 97	4,83
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			76 400	104 991	- 28 591	-27,23

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		417	- 417	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)		417	- 417	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	762		762	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	762		762	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-762	417	- 1 179	-282,73
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	18 009	26 755	- 8 746	-32,69
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 115 200	2 047 590	67 610	3,30
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	2 057 570	1 968 938	88 632	4,50
RESULTAT NET	57 629	78 652	- 21 023	-26,73
Dont Crédit-bail mobilier		4 041	- 4 041	-100
Dont Crédit-bail immobilier				

SARL PALISSAD

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 357 932,72 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 57 629,25 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19) :

Conformément aux recommandations de l'ANC du 18 mai 2020, la société a souhaité utiliser une approche ciblée pour présenter les impacts de la crise sanitaire sur ses comptes annuels.

Le remboursement du PGE souscrit par la société en 2020 pour la somme de 220 000 euros va commencer en juin 2022 et se poursuivra sur une durée de 5 ans.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23/11/2015 et par le règlement ANC N°2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 04 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 8 ans
Mobilier	de 3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	31 515		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	5 004		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	223 045		1 000
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	97 757		10 178
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	325 807		11 178
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	13 636		370
TOTAL	13 636		370
TOTAL GENERAL	370 957		11 547

	Diminutions		Valeur brute Immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			31 515	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			5 004	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			224 045	
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			107 935	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			336 985	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			14 005	
TOTAL			14 005	
TOTAL GENERAL			382 504	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	20 080			20 080
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 004			5 004
Installations générales, agencements divers	198 079	6 081		204 161
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	73 624	13 440		87 064
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	276 707	19 521		296 229
TOTAL GENERAL	296 787	19 521		316 309

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	6 081				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13 440				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	19 521				
TOTAL GENERAL	19 521				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	38 754		8 862	29 892
TOTAL Provisions	38 754		8 862	29 892
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	38 754		8 862	29 892
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			8 862	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	14 005		14 005
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	773 510	773 510	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	6 481	6 481	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	7 622	7 622	
- T.V.A	12 241	12 241	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 655	2 655	
Charges constatées d'avance	21 217	21 217	
TOTAL GENERAL	837 732	823 727	14 005
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	249 518	57 865	191 653	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	55 937	55 937		
Personnel et comptes rattachés	37 442	37 442		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	159 165	159 165		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	150 938	150 938		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	16 323	16 323		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	74 614	74 614		
Autres dettes	4 375	4 375		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	748 313	556 660	191 653	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 800			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	62 829			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	74 614			

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	186 340
Autres créances (dont avoirs à recevoir)	328
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	186 669

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 100
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 255
Dettes fiscales et sociales	156 560
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir)	
TOTAL	190 914

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	21 217	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	21 217	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 500	15,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 500	15,00

Commentaires :

Le capital est entièrement libéré

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
TOTAL	14	

Commentaires :

L'effectif est composé au 31 décembre 2021 de 17 personnes.

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			29 892
TOTAL			29 892

Commentaires :

La provision retraite est calculée à partir des hypothèses suivantes :

La méthode prospective a été choisie.

La table de mortalité appliquée est celle fournie par l'INSEE (table 2003-2005). Le turn-over utilisé est de 0 %.

Le taux d'actualisation appliqué est de 0.98 %.

SARL PALISSAD

Bilan détaillé

Bilan détaillé ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	8 581	8 580	1	1	
205000 Concessions et droits similaires ..	8 580		8 580	8 580	
205100 Marque Palissad	1		1	1	
280500 Amort. Concessions et droits ...		8 580	-8 580	-8 580	
Fonds commercial	11 434		11 434	11 434	
207000 Fonds commercial	11 434		11 434	11 434	
Autres immobilisations incorporelles	11 500	11 500			
208000 Site internet	11 500		11 500	11 500	
280800 Amortissement site internet		11 500	-11 500	-11 500	
Installations tech., matériel & outillage indu	5 004	5 004			
215500 Outillage industriel	5 004		5 004	5 004	
281550 Amortissements outillage		5 004	-5 004	-5 004	
Autres immobilisations corporelles	331 981	291 225	40 756	49 099	- 8 343
218100 Installations générales	224 045		224 045	223 045	1 000
218300 Matériel informatique	48 518		48 518	38 340	10 178
218400 Mobilier	59 417		59 417	59 417	
281810 Amort. Installations générales		204 161	-204 161	-198 079	- 6 082
281830 Amort. Matériel informatique		30 583	-30 583	-20 485	- 10 098
281840 Amort. Mobilier		56 481	-56 481	-53 139	- 3 342
Autres immobilisations financières	14 005		14 005	13 636	369
275000 Dépôts et cautionnements versés	14 005		14 005	13 636	369
TOTAL (I)	382 504	316 309	66 196	74 170	- 7 974
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	773 510		773 510	541 307	232 203
411100 Clients	587 170		587 170	417 173	169 997
418100 Clients factures à établir	186 340		186 340	124 135	62 205
Fournisseurs débiteurs	2 409		2 409	2 409	
401100 Fournisseurs	2 409		2 409	2 409	
Organismes sociaux	6 481		6 481	10 120	- 3 639
437600 Tickets restaurant - Stock	6 399		6 399	6 107	292
438700 CPAM à régulariser	82		82	1 269	- 1 187
438711 CCA TNS				2 744	- 2 744
Etat, impôts sur les bénéfices	7 622		7 622		7 622
444000 Etat impôts sur les bénéf. acomptes	7 622		7 622		7 622
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 241		12 241	10 500	1 741
445621 TVA ded. sur immo.	2 351		2 351	1 992	359
445660 TVA déductibles B/S	1 708		1 708	3 118	- 1 410
445860 TVA sur fact non parvenues	8 182		8 182	5 390	2 792
Autres	246		246	2 221	- 1 975
468700 PRODUITS A RECEVOIR	246		246	2 221	- 1 975
Valeurs mobilières de placement	5 380		5 380	2 880	2 500
504000 ANTARIUS IFC	5 380		5 380	2 880	2 500
Disponibilités	462 630		462 630	676 980	- 214 350
512300 Crédit du nord	349 227		349 227	590 042	- 240 815
512400 Credit du nord TNS	113 383		113 383	86 917	26 466
530000 Caisse	20		20	20	
Charges constatées d'avance	21 217		21 217	9 049	12 168
486000 CCA	21 217		21 217	9 049	12 168
TOTAL (II)	1 291 737		1 291 737	1 255 466	36 271
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 674 241	316 309	1 357 933	1 329 635	28 298

Bilan détaillé (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	22 500	22 500	
101000 Capital	22 500	22 500	
Réserve légale	2 250	2 250	
106100 Réserve légale	2 250	2 250	
Report à nouveau	497 348	418 696	78 652
110000 Report à nouveau (crédeur)	497 348	418 696	78 652
Résultat de l'exercice	57 629	78 652	- 21 023
TOTAL (I)	579 727	522 098	57 629
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour charges	29 892	38 754	- 8 862
153000 Provisions /pensions et obligations	29 892	38 754	- 8 862
TOTAL (III)	29 892	38 754	- 8 862
Emprunts et dettes			
. Emprunts	249 518	288 547	- 39 029
164600 Emprunt renouvellement CSE 23,8K-	23 800		23 800
164700 Emprunt CDN (130 k-)	14 618	58 211	- 43 593
164800 Emprunt renouvellement CSE 22K-		9 236	- 9 236
164900 Prêt garanti par l'Etat	210 000	220 000	- 10 000
168840 INTERETS COURUS	1 100	1 100	
Associés	74 614	20 000	54 614
455020 C/C Comou Hervé	74 614	20 000	54 614
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 937	58 517	- 2 580
401100 Fournisseurs	22 683	29 475	- 6 792
408100 Frs - factures non parvenues	33 255	29 042	4 213
. Personnel	37 442	114 408	- 76 966
421100 Personnel-Rémunération	1 139		1 139
428200 Dettes prov. congés payés	36 303	35 240	1 063
428600 TNS - Autres charges à payer		57 938	- 57 938
428601 Personnel - Prime à payer		21 230	- 21 230
. Organismes sociaux	159 165	145 553	13 612
431000 URSSAF	32 502	43 893	- 11 391
437200 GAN - Mutuelle et prévoyance	2 973	3 471	- 498
437210 GRESHAMS	2 824	1 541	1 283
437300 REUNICA	11 286	13 964	- 2 678
437500 Mutuelle	986	352	634
437800 AGESEA	680	321	359
438200 Charges sur congés à payer	15 564	14 448	1 116
438600 TNS - Autres charges à payer	92 350	58 794	33 556
438601 Personnel - Charges à payer s/prime		8 770	- 8 770
. Etat, impôts sur les bénéfices		11 583	- 11 583
444000 Etat impôts sur les bénéf. acomptes		11 583	- 11 583
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	150 938	113 919	37 019
445510 TVA à décaisser	21 617	23 949	- 2 332
445710 TVA coll. Ventes à 10 %	272		272
445720 TVA collectée 20 %	97 993	69 281	28 712
445870 TVA s/fact à établir	31 057	20 689	10 368
. Autres impôts, taxes et assimilés	16 323	14 484	1 839
442100 PAS	3 980	6 863	- 2 883
448600 Etat autres charges à payer TA - FPC	9 688	7 622	2 066
448601 Etat autres charges à payer - CVAE	2 655		2 655

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Autres dettes	4 375	1 771	2 604
467110 Notes de frais	4 375	1 771	2 604
TOTAL (IV)	748 313	768 783	- 20 470
TOTAL PASSIF (I à V)	1 357 933	1 329 635	28 298

SARL PALISSAD

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	2 068 850		2 068 850	2 039 027	29 823	1,46
706020 Hono sans assurance 20 %	18 000		18 000	60 264	- 42 264	-70,13
706110 Hnos Archi 10 %	5 439		5 439		5 439	N/S
706120 Hono archi execution 20%	638 435		638 435	834 579	- 196 144	-23,50
706121 Hono archi suivi archi 20%	136 539		136 539	247 239	- 110 700	-44,77
706122 Hono maitrise oeuvre conce	939 149		939 149	577 150	361 999	62,72
706320 Hono Conseil/faisa 20 % (L	273 288		273 288	173 003	100 285	57,97
706820 Hono Déco 20 % (MA INT1)	58 001		58 001	146 791	- 88 790	-60,49
Chiffre d'affaires Net	2 068 850		2 068 850	2 039 027	29 823	1,46

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Subventions d'exploitation		3 301		3 301	N/S
740000 Subvention d'exploitation		3 301		3 301	N/S
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de		43 029	8 141	34 888	428,55
781500 Rep/prov. rsiques & charges exploit		8 862		8 862	N/S
791000 Transferts de charges exploitation		34 167	8 141	26 026	319,69
Autres produits		20	7	13	185,71
758000 Prod divers de gestion courants		20	7	13	185,71
Total des produits d'exploitation (I)		2 115 200	2 047 174	68 026	3,32
Autres achats et charges externes		466 502	492 834	- 26 332	-5,34
604000 Achat de prestations (ENPR)		15 476	25 968	- 10 492	-40,40
604100 Achats d'études		9 689		9 689	N/S
606100 EDF, Eaux, ...		6 361	4 995	1 366	27,35
606300 Fournitures Entretien, petit équip.		4 166	2 644	1 522	57,56
606400 Fournitures administratives		10 883	10 560	323	3,06
612214 CB Star Lease parc info.			4 041	- 4 041	-100
613200 Locations immobilières		50 812	49 524	1 288	2,60
613210 Location parking		2 004	1 988	16	0,80
613500 Locations véhicules		206		206	N/S
613510 Location timbreuse		347	412	- 65	-15,78
613540 Locations diverses		300		300	N/S
613551 Location copieur canon LIXBAIL		7 188	7 188		0,00
613553 Location téléphone fixe		2 640	2 640		0,00
614000 Charges locatives et copropriété		2 969	3 229	- 260	-8,05
615200 Entretien immobilier		1 013	2 976	- 1 963	-65,96
615210 Nettoyage locaux		9 012	6 536	2 476	37,88
615620 Maintenance Climatisation		2 723	1 487	1 236	83,12
615650 Maintenance Matériel informatique		19 967	15 314	4 653	30,38
615660 Maintenance SDMI rideaux metal		1 357	854	503	58,90
615670 Maintenance Site internet		625		625	N/S
615680 Abt télésurveillance locaux		937	893	44	4,93
615690 Maintenance extincteur		146	292	- 146	-50,00
616100 Multirique Professionnelle		4 043	3 850	193	5,01
616220 Assurance Prof Montmirail		85 028	86 517	- 1 489	-1,72
616500 Assurances sur emprunts		1 799	532	1 267	238,16
618100 Documentation Générale		2 637	2 299	338	14,70
621100 Personnel Intérimaire			2 848	- 2 848	-100
622600 Hono ss traitance soumis ass		28 378	77 103	- 48 725	-63,19
622610 Hono. autres ss traitance		50 524	80 500	- 29 976	-37,24
622612 HONO SOUS TRAITANCE NON SOUMIS		14 100		14 100	N/S
622620 Honoraires comptables		9 853	12 595	- 2 742	-21,77
622630 Honoraires paies		9 107	6 342	2 765	43,60
622640 Honoraires de recrutement		34 960	11 440	23 520	205,59
622650 Autres honoraires			1 200	- 1 200	-100
622660 Honoraires avocats		19 460	3 300	16 160	489,70

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
622700 Frais d'actes	193	15	178	N/S
622810 Commissions sur achats Tickets rest	994	1 026	- 32	-3,12
623000 Publicités, publications, relations	3 100	26 570	- 23 470	-88,33
623100 Annonces et insertions		3 211	- 3 211	-100
623300 Foires, expositions, séminaires		1 547	- 1 547	-100
623400 Cadeaux clientèle	3 020	551	2 469	448,09
623800 Pourboires et dons	100		100	N/S
624300 Coursiers	969	867	102	11,76
625100 Voyages et Déplacements	5 112	3 760	1 352	35,96
625110 Indemnités Kilométriques	3 988	1 650	2 338	141,70
625700 Réceptions	17 840	4 137	13 703	331,23
626000 Frais affranchissements, frais posta	4 312	2 474	1 838	74,29
626210 Téléphone fixe, internet et po	10 716	10 608	108	1,02
627000 Services bancaires et assimilés CDN	4 868	3 754	1 114	29,68
628100 Cotisations	2 580	2 600	- 20	-0,77
Impôts, taxes et versements assimilés	22 563	20 760	1 803	8,68
631200 Taxe d'apprentissage	5 104	4 623	481	10,40
631300 Formation continue	11 275	9 872	1 403	14,21
635110 CET (CVAE + CFE)	6 184	6 117	67	1,10
635800 Autres impôts et taxes		148	- 148	-100
Salaires et traitements	971 252	901 411	69 841	7,75
641100 Salaires appointements bruts	645 147	602 491	42 656	7,08
641200 Congés payés	1 063	3 276	- 2 213	-67,55
641300 Primes et gratifications	27 239		27 239	N/S
641400 Indemnités avantages divers	4 802	4 738	64	1,35
641420 Indemnités chômage partiel		2 407	- 2 407	-100
641450 Indemnité de licenciement	11 616		11 616	N/S
641601 Prime à payer	-21 230	14 175	- 35 405	-249,77
644200 Rémunération Hervé Comou	85 201	150 387	- 65 186	-43,35
644210 Révision pour rémunération HC	74 614	57 938	16 676	28,78
644300 Rémunération Olivier Jochyms	75 600	66 000	9 600	14,55
644400 Rémunération M. MONROZIER	67 200		67 200	N/S
Charges sociales	501 760	473 591	28 169	5,95
645100 Cotisations URSSAF	206 843	162 421	44 422	27,35
645200 Cot. prévoyance et mutuel. GAN	7 939	7 964	- 25	-0,31
645210 Cotisations prévoyances GRESHAMS	3 936	3 213	723	22,50
645300 Cot. caisse retraite REUNICA	51 414	47 022	4 392	9,34
645400 Cotisations PES		25 186	- 25 186	-100
645500 Cotisations Mutuelle	3 707	3 186	521	16,35
645800 Cotisations Agessa+M° des artistes	359	270	89	32,96
645900 Ch sociale s/congés payés	1 116	1 086	30	2,76
645901 Charges sur prime à payer	-8 770	5 821	- 14 591	-250,66
646120 Cotisations URSSAF Hervé Cornou	54 141	38 089	16 052	42,14
646130 Cotisations URSSAF Olivier Jochyms	22 615	21 559	1 056	4,90
646140 Cotisations URSSAF MARIE	16 069		16 069	N/S
646320 Cotisations CIPAV Hervé Cornou	26 547	25 279	1 268	5,02
646330 Cotisations CIPAV Olivier Jochyms	20 416	23 689	- 3 273	-13,82
646340 Cotisations CIPAV Marie Monroz	13 800		13 800	N/S
646520 Cot Générali madelin H.Cornou	22 684	21 088	1 596	7,57
646521 Cot. Générali Prevoyance HC	4 643	5 072	- 429	-8,46
646530 Cot Générali madelin O.Jochyms	15 349	16 169	- 820	-5,07
646531 Cot. Générali Prevoyance OJ	5 074	5 074		0,00
646540 Cot. April Prévoyance Monroz	1 273		1 273	N/S
646541 Cot. April Prévoy Santé Monroz	1 085		1 085	N/S
646542 Cot. April madelin M.Monroz	12 682		12 682	N/S
646630 Contrat OJ GIE PREV (dép)	754	754		0,00
646730 ADIS Madelin O.Jochyms	5 192	5 172	20	0,39
646820 CIPRES Madelin H.CORNOU	4 957	4 569	388	8,49
646830 CIPRES Madelin O.JOCHYMS	3 719	3 430	289	8,43
646900 TNS charges s/prov rémunérat°	-24 334	24 334	- 48 668	-200,00
647100 Tickets restaurants	15 163	13 464	1 699	12,62
647500 Médecine du travail, pharmacie	2 184	1 530	654	42,75

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
648100 Formations du personnel	11 204	8 151	3 053	37,46
Dotations aux amortissements sur immobilisations	19 521	18 849	672	3,57
681110 Dot/amort. immob. incorporelles		948	- 948	-100
681120 Dot/amort. immob. corporelles	19 521	17 901	1 620	9,05
Dotations aux provisions pour risques et charges		7 845	- 7 845	-100
681500 Dot/prov. risques & charges expl.		7 845	- 7 845	-100
Autres charges	55 096	24 884	30 212	121,41
651600 Droits d'auteurs et de reproduction	55 088	24 007	31 081	129,47
658000 Charges de gestion courante	8	877	- 869	-99,09
Total des charges d'exploitation (II)	2 036 693	1 940 175	96 518	4,97
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	78 506	106 999	- 28 493	-26,63
Intérêts et charges assimilées	2 106	2 009	97	4,83
661160 Intérêts des emprunts et dettes	2 106	2 009	97	4,83
Total des charges financières (VI)	2 106	2 009	97	4,83
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 106	-2 009	- 97	4,83
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	76 400	104 991	- 28 591	-27,23
Produits exceptionnels sur opérations en capital		417	- 417	-100
775200 Produits cession d'éléments d'actif		417	- 417	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		417	- 417	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	762		762	N/S
678000 Autres charges exceptionnelles	762		762	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	762		762	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-762	417	- 1 179	-282,73
Impôts sur les bénéfices (X)	18 009	26 755	- 8 746	-32,69
695000 Impôts sur les sociétés	18 009	26 755	- 8 746	-32,69
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 115 200	2 047 590	67 610	3,30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 057 570	1 968 938	88 632	4,50
RESULTAT NET	57 629	78 652	- 21 023	-26,73
Dont Crédit-bail mobilier		4 041	- 4 041	-100
612214 CB Star Lease parc info.		4 041	- 4 041	-100

SARL PALISSAD

Liasse

Liasse

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGIRP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : <u>SARL PALISSAD</u>		1 2		
Adresse de l'entreprise : <u>10 rue de la Fontaine A mulard 75013 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent : <u>1 2</u>		
Numéro SIRET : <u>3 4 3 4 1 5 5 6 8 0 0 0 3 3</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N clos le : <u>31 11 20 21</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ - immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AI	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
ACTIF IMMOBILISÉ - immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	
	ACTIF CIRCULANT - stocks	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO	
En cours de production de services		BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)†		BX	BY	
Autres créances (3)		BZ	CA	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
ACTIF CIRCULANT - créances		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)†	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
		Écarts de conversion actif *	CN	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	CA
	Renvois : (1) Droit de bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières :	CP
	Clause de réserve de propriété :		Stocks :	(3) Part à plus d'un an : CR
Immobilisations :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGI/P N° 2051-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53.1
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL PALISSAD		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 22 500...)	DA	22 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 250		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation de cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	497 348		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	57 629		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DI	579 727	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	29 892		
	TOTAL (III)	DR	29 892		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DY			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	249 518		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	74 614		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	55 937		
	Dettes fiscales et sociales	DY	363 869		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	4 375			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	748 313		
	Ecart de conversion passif *	(V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 357 933		
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	556 660			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	FH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le guide n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGI/P N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SARL PALISSAD				Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	2 068 850	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		2 068 850	FK		FL	2 068 850
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	3 301	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	43 029	
	Autres produits (1) (11)					FQ	20	
							FR	2 115 200
		Total des produits d'exploitation (2) (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	466 502	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	22 563	
	Salaires et traitements *					FY	971 252	
	Charges sociales (10)					FZ	501 760	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	19 521
			} - dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	55 096	
						GF	2 036 693	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG 78 506						
opérations et impositions	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH (III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI (IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						CJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
						GP	Total des produits financiers (V)	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 106
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
						GU	Total des charges financières (VI)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV (2 106)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW 76 400						

(RÉFÉRENCES : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL PALISSAD</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIF	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	762
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	III	762
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	(762)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HI	
Impôts sur les bénéfices *		HK	18 009
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIJ	2 115 200
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIK	2 057 570
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIH	57 629
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédi-bail mobilier * - Crédi-bail immobilier	IIP	
		IIQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIK	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 21 ^{ter} octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	34 167
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	55 088	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6	A9	
	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
Charge d'assurance exceptionnelle	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	762		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:	Exercice N-1		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préliminaire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise		SARL PALISSAD										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				Acquisitions, cessions, apports et virements de poste à poste	
INCORP.		TOTAL I				1		2				3	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II				31 515							
CORPORELLES		TOTAL III				325 807		TOTAL IV				11 178	
FINANCIÈRES		TOTAL IV				13 636		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				370 957	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ		DR		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	31 515	KE		KF				
	CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
		Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	M1		KJ		KK		KL		
			Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
			Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	5 004	KT		KU	
			Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	223 045	KW		KX		1 000
			Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	97 757	LC		LD		10 170
Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG				
Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
Avances et acomptes				LK		LL		LM					
TOTAL III				LN	325 807	LO		LP		11 178			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T				
	Autres participations				8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	13 636	IU	370	IV				
	TOTAL IV				IQ	13 636	LR	370	LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				QG	370 957	QH	370	QJ		11 178			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Régularisation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
INCORP.		TOTAL I		1		3		4				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II				31 515						
CORPORELLES		TOTAL III				336 985		TOTAL IV				
FINANCIÈRES		TOTAL IV				14 005		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		DO			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	31 515	IX			
	CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
		Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
			Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
			Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	5 004	ML	
			Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM	224 045	MO	
			Matériel de transport				IV		MP		MQ	
		Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	107 935	MU	
Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW			
Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA			
Avances et acomptes				NC		ND		NE				
TOTAL III				IY		NG	336 985	NH				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7			
	Autres participations				IØ		ØN		ØY			
	Autres titres immobilisés				II		2H		2C			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	14 005	2F			
	TOTAL IV				I3		NJ	14 005	NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	382 504	ØL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 2 1**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Poner dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.
Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2022

Formulaire obligatoire (annexé 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL PALISSAD				Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EJ		EM		EN	
Fonds commercial		RF		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PF	20 080	PF		PG		PH	20 080
TOTAL I		RK	20 080	RAI		RN		RO	20 080
Terrains		PH		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PAI		PX		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PI		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 004	QA		QB		QC	5 004
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	198 079	QE	6 081	QF		QG	204 161
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	73 624	QM	13 440	QN		QO	87 064
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	276 707	QV	19 521	QW		QX	296 229
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	296 787	ØP	19 521	ØQ		ØR	316 309
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	ND	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. géol. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NI			NI			NI		
TOTAL III							NI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
TOTAL GÉNÉRAL (en euros) (NP + NQ + NR)	NW								
		Total général des dotations (NS + NT + NU)		NY			Total général des reprises (NW - NY)	NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						79		78	
Primes de remboursement des obligations						80		80	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL PALISSAD				Néant <input type="checkbox"/>	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
	1	2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	29 892	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	38 754	TV	1W	8 862	TX	29 892
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres nus en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9L	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B		TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	38 754	UB	UC	8 862	UD	29 892
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	8 862		
	- financières		UG	UH			
	- exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD		Néant		*							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	14 005	UV		UW	14 005				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	773 510		773 510						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	6 481		6 481						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	7 622		7 622					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	12 241		12 241					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 655		2 655						
	Charges constatées d'avance	VS	21 217		21 217						
	TOTAUX		VT	837 732	VU	823 727	VV	14 005			
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	249 518		57 865		191 653				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	55 937		55 937						
Personnel et comptes rattachés		8C	37 442		37 442						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	159 165		159 165						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	150 938		150 938						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	16 323		16 323						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	74 614		74 614						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 375		4 375						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		7Z									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	740 313	VZ	556 660		191 653				
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	23 800	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		74 614				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	62 829	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise SARL PALISSAD		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N clos le : 31/12/2021	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	57 629	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WT	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WP	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RD		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WT	Charges à payer liées à des débits et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XC		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				NY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				I7	18 009		
Quote-part	Bénéfices réalisés sur une société de personnes ou un GIE	WL	Résultat bénéficiaire visé à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		IB		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				NR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuille séparée DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)	SI	Zones (entreprises - activité exonérée)	SW	8 862	
				MIS			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3			
					TOTAL I	84 500	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *				WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)				WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WV		
			- imposées au taux de 0 %		WTI		
			- imposées au taux de 19 %		WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WV		
			- imputées sur les déficits antérieurs		XH		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée: *				WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A			
Produit net des actions et parts d'intérêts :				XA			
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223B du CGI)				ZN			
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *				ZY			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *				XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - Réponse d'entreprises en difficulté (14 sept.)	K9	Entreprises nouvelles (14 sept.)	L2	Zones d'activités innovantes (art. 213 bis A)	
		Zones franches (14 sept.-II) (art. 213 bis A)	OV	Société à innovation numérique (art. 213 bis B)	K3	Zone de construction de la défense (14 sept.)	
		Région urbaine à dynamiser (art. 11 sept.)	PP	Bilan d'exemple à redynamiser (14 sept.)	11'	Zone franche Portovieux NG (art. 213 bis A)	
			PC		Zones de développement prioritaire (art. 213 bis A)		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XS			
Déductions diverses à détailler sur feuille séparée	Déduction exceptionnelle (art. 29 A bis)	X9	Déduction exceptionnelle (art. 29 A bis)	YI	Zones d'activités innovantes (art. 213 bis A)		
	Déduction exceptionnelle (art. 29 A bis)	YA	Déduction exceptionnelle (art. 29 A bis)	YB	Zones d'activités innovantes (art. 213 bis A)		
	Déduction exceptionnelle (art. 29 A bis)	YD	Déduction exceptionnelle (art. 29 A bis)	YI	Zones d'activités innovantes (art. 213 bis A)		
						Zones d'activités innovantes (art. 213 bis A)	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (II moins II)		NI	84 500		
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				Z1			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne NI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				NI	84 500		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préliminaire.

Désignation de l'entreprise SARL PALISSAD		Néant *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XI. du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne X0)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, donations de l'exercice		ZT	51 866
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTALUX (YN - ZV à 9S) et (YO - ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI	ligne WIJ

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 H déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2022

Formulaire obligatoire article 55 A du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : <u>SARL PALISSAD</u>										Néant <input type="checkbox"/>	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	418 696	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZU				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	78 652		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
				Report à nouveau	ZG			497 348			
	TOTAL I	OF	497 348	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	497 348			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	25 165		
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			NQ	66 466		
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	167 568		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							VV			
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			J9	1 680		ST	207 303		
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	466 502
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	6 184		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			Z5			YZ	16 379		
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	22 563
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY	403 735		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	66 869		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *							OB	645 147		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	- Numéro de centre agréé *	XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au I de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 <i>actus</i>							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

SAGE Experts-comptables, Janvier 2022 : État préparatoire.

(*) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
 * Des explications concernant cette rubrique sont demandées dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NCF pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2022

Formulaire obligatoire l'article 55 A du code général des impôts.

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19% (1) (11)
			19%	15% ou 12,80%	0%	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

- II - Autres éléments
- 13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés +
 - 14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés +
 - 15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale +
 - 16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée +
 - 17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice
 - 18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme
 - 19 Divers (détail à donner sur une note annexe)*

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)

CADRE C : autres plus-values taxable à 19% (14)

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 F du CGI.



Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <input type="checkbox"/> ou 12,8 % <input type="checkbox"/> Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclues du régime du long terme (art. 212 I a) ou 212 bis du CGI <input type="checkbox"/> Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 212 I a) ou 212 bis du CGI <input type="checkbox"/>	
--	--

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme (subies au cours des dix exercices antérieurs (moments restant à déduire à la clôture du dernier exercice))	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. I = S + D + F - G - H
	À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 12 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme (subies au cours des dix exercices antérieurs (moments restant à déduire à la clôture du dernier exercice))	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat précompté

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2017.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2022

Formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Désignation de l'entreprise: SARL PALISSAD		Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le: 01/01/2021 et clos le: 31/12/2021		Données en nombre de mois 1 2		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du personnel * :	YP	14,44		
Dont apprentis	YF			
Dont handicapés	YG			
Effectifs effectés à l'activité artisanale	RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE				
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 068 850		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT			
	TOTAL 1	OX	2 068 850	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	20		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE			
Subventions d'exploitation reçues	OF	3 301		
Variation positive des stocks	OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	5 680		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			
	TOTAL 2	OM	9 001	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾				
Achats	ON	46 575		
Variation négative des stocks	OO			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	356 430		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	58 581		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5 496		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OQ			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY			
	TOTAL 3	OJ	467 082	
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 610 769		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 610 769		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 068 850		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	14,44		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX			
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 1	GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
Date de cessation	HR	/ / / / / /		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.				

Société Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire

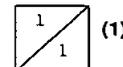
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 34341556800033

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL PALISSAD

ADRESSE (voie) 10 rue de la Fontaine A mulard

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique JOCHYMS Prénom(s) OLIVIER
Nom marital % de détention 46,07 Nb de parts ou actions 591
Naissance: Date 05/05/1960 N° Département 19 Commune Pays
Adresse : N° 3 Voie R.F. GAUDRAY
Code Postal 92179 Commune VANVES Pays

Titre (2) M Nom patronymique CORNOU Prénom(s) HERVE
Nom marital % de détention 46,07 Nb de parts ou actions 591
Naissance: Date 25/06/1961 N° Département 75 Commune Pays
Adresse : N° 26 Voie AVENUE DU ROTS DE VERRIERE
Code Postal 92299 Commune CHATENAY-MALABRY Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

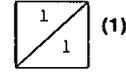
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122021

N° SIRET

3 4 3 4 1 5 5 6 8 0 0 0 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL PALISSAD

ADRESSE (voie)

10 rue de la Fontaine A mulard

CODE POSTAL

75013

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Espace comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <small>Liberté Égalité Fraternité</small>		N° 2065-SD 2022	
		Formulaire obligatoire <small>(art 223 du Code général des impôts) Insérer à date de service</small>	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021
Déclaration soucrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0.B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société: SARL PALISSAD 10 rue de la Fontaine A rulard 75013 PARIS		Adresse du siège social:	
SIRET	3 4 3 4 1 5 5 6 8 0 0 0 3 3	Mél: j.galophe@fm-richard.fr	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
		SIRET	
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Cabinet d'Architecte		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	6 380	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	38 129	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 Plus-values	PV à long terme Imposables à 15%		
	PV à long terme Imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme Imposables à 0%
			PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises Innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée.		Nom / Adresse	
		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
		N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	<input checked="" type="checkbox"/> NON
Si oui, indication du logiciel utilisé		SAGE GENERATION EXPERT	
Vous devez obligatoirement soucrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
F.-M. Richard et Associés 1 place d'essence d'orves 75009 PARIS			
Tél: 0153936070		Tél:	
CGA/OMGA	Visueur, conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date: 02052022 Lieu: PARIS	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Qualité et nom du signataire: GÉRANT CORNOU Hervé	
		Signature:	
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire :			

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD				N° 2065 bis-SD 2022	
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		payées par un établissement chargé du service des titres			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)	
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.			
* SARL, tous les associés;		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:			
* SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SFP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1		2	3	4	5	6	7
OLIVIER TOCHVMS		691	2021	85 201		3 340	
3 RUE GAUDRAY 92170 VANVES							
MARIE MONROZIER		118	2021	74 614		1 473	
17 RUE HENRI MARIN 92240 MALAKOFF							
L'ÉRVÉ CORNOU		691	2021	75 000		5 911	
26 AVENUE DU BOTS DE VERRIERE 92290 CHATEVAY-MALABRY							
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %	à 15 %	à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
		MVL imputée sur les PVL de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾		MVL réalisée au cours de l'exercice					
		MVL restant à reporter					
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

2022 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI 2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice	
A- Règles de droit commun	
Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) - 75 % x (c-1)	(c-2)
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé	
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture de dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit							2468
<i>(à soustraire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 233 A du CGI)</i>							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	imposé à 10 % 7b
						imposé sur le déficit de l'exercice 7a	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI					Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention	
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrement					Résultat net imposable à taux réduit sous agrement	
Total							

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Esi préparateur.

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2022)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement
 Numéro SIRET du principal établissement
 Code APE

SARL PALISSAD 10 rue de la Fontaine A rulaed 75013 PARIS
34341556800033
7111Z

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	75 638
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
Total lignes h à k		38 120

l **III. Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

37 518

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)